

Le Havre, le 21 juillet 2021

Monsieur Alain BAZILLE
Vice-Président
en charge des infrastructures
Conseil départemental
de Seine-Maritime
Quai Jean Moulin
CS 56101
76101 ROUEN CEDEX

Objet : *RD 111 - Demande de convocation du collège départemental de Sécurité Routière*

Monsieur le Vice-Président, cher collègue,



Nous sommes saisis par des habitants de la commune de Rogerville, sur notre canton, concernant des problématiques d'insécurité routière auxquelles ils sont confrontés dans leur quotidien, autour de l'intersection de la RD111, en haut de la côte dite de Rogerville, avec les rue du Père Arson et rue René Coty.

En effet, de nombreux d'automobilistes utilisent cette route pour rejoindre la vallée de la Seine depuis le plateau de Rogerville et la RD6015, afin d'éviter les ralentissements importants et constatés quotidiennement en traversée de la commune de Gainneville jusqu'à l'entrée de la commune d'Harfleur.

Ce flux s'accompagne d'un non respect fréquent de la signalisation en place et des limitations de vitesse que la montée et la descente de la côte de Rogerville en ligne droite encourage.

Récemment, un enfant d'une dizaine d'années a été percuté par une voiture. Celle-ci ne s'est pas arrêtée et a laissé cet enfant seul avec son cousin choqué par cette situation.

La commune de Rogerville a réalisé des aménagements pour sécuriser la circulation piétonne, et notamment sur la rue René Coty, mais elle ne peut intervenir sur la RD111.

Dans ces conditions, nous sollicitons la convocation sur site du collège départemental de sécurité routière, pour pouvoir déterminer des aménagements ou des renforcements de la réglementation routière autour de ce carrefour.

Parmi les pistes évoquées par les riverains figurent l'installation d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km quelques mètres avant ce carrefour, la matérialisation au sol de cette limitation, l'aménagement d'une chicane, ou encore l'amélioration de la visibilité des panneaux actuels qui sont masqués par la végétation.

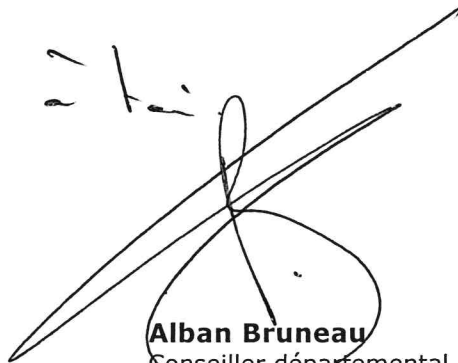
Cette intervention rapide de notre collectivité afin de renforcer la sécurité routière, sur et aux alentours de ce carrefour, est d'autant plus nécessaire qu'un arrêt de bus du réseau de transports de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole vient d'être installé à proximité, ce qui accroît la présence de piétons dans ce secteur.

Persuadés de pouvoir compter sur toute votre attention concernant ces demandes et dans l'attente des suites que vous leur donnerez, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président et cher collègue, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sophie Hervé
Conseillère départementale
Conseillère municipale du Havre

Bien à toi



Alban Bruneau
Conseiller départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Copies : Madame le Maire de Rogerville